

# COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 Février 2018 à 19h 00

**Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire**

**Absents excusés** : M. Denis GERVAIS, Mme Valérie CAILLAUT (pouvoir à Mme Audin), M. CAPY, Mme Stéphanie MENEAU (pouvoir à M. Massé)

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Claude Audin

### **Le Conseil Municipal :**

- **PREND ACTE** du retrait de l'ordre du jour des points 10, 11 et 12 relatifs à la compétence assainissement transférée à la communauté de communes Berry Loire Puisaye.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 06 Décembre 2018
- **DECIDE**, à l'unanimité, pour l'exercice 2018, d'apporter une participation financière aux séjours et voyages organisés par les différents établissements scolaires auxquels peuvent participer les élèves de la commune, de la 6<sup>ème</sup> à la terminale ainsi que ceux scolarisés dans des classes spécialisées de l'enseignement primaire.
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'apporter une aide financière à la préparation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour l'année 2018
- **ALLOUE**, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de la Commune
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre.
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois de juillet et août.
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes du 15 avril au 15 octobre 2018 à raison d'un week-end sur deux
- **ACTUALISE**, à l'unanimité, les modalités financières de la convention passée avec l'hôpital de Briare pour le portage de repas à domicile
- **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs du camping municipal à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2018
- **DONNE**, à l'unanimité, son autorisation pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018
- **APPROUVE** à 11 voix pour et 1 abstention, la convention à passer avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye pour l'organisation de la période transitoire dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.
- **Affaires diverses**

Mme BOURY indique que pendant les congés du boulanger, un dépôt de pain sera mis en place à l'épicerie du 27 février au 11 mars. La boulangerie « la Pétrie » de Briare se chargera de l'acheminement du pain à Ouzouer.

M. Mendak pourrait, en cas de besoin, proposer ses services pour ramener du pain de Briare.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a rencontré les agriculteurs lors de l'assemblée générale de la CUMA, il en a profité pour évoquer l'urbanisme et ses implications dans le cadre de la mise en place du PLUi. Il a invité chaque agriculteur à exprimer ses projets sur plan afin de permettre l'ouverture de possibilités d'évolution de leurs exploitations.

Monsieur Mendak parle d'un projet de construction d'une unité de méthanisation sur la Commune et précise que ce type de structure doit être situé loin des habitations.

Monsieur le Maire répond, qu'à compter de 2022, les déchets de méthanisation devront être triés et qu'il conviendra donc de bien réfléchir au lieu d'implantation de l'unité.

Il évoque les travaux du pont où le sablage a débuté le 12 février avec l'appui de 3 machines relativement bruyantes. Il précise que les travaux doivent être terminés pour le 19 mars afin de permettre la reprise de la navigation.

Il fait savoir que le dossier du projet de réfection de la digue de l'étang de la Grand'Rue est disponible en mairie et précise que les travaux devraient être terminés vers le début de 2020. Ce réservoir a une capacité de 5 millions de m<sup>3</sup> pour une superficie de 170 ha.

M. SCHERER indique avoir assisté à une réunion relative à l'extension des périmètres de la centrale de Dampierre-en-Burly.

Il s'interroge sur l'article paru dans la presse quant à un projet de piscine d'entreposage de déchets nucléaires à Belleville sur Loire.

Monsieur le Maire, concernant une question relative à la suppression de la taxe d'habitation, indique manquer d'éléments à ce sujet et, en général, pour bâtir le budget. Il ajoute que l'Etat devrait compenser la perte de ressources relative à cette suppression mais ne possède pas d'information précise

Madame DEMBELE demande des informations sur la cantine, Mme BOURY répond que les rations sont en hausse depuis la rentrée avec une moyenne de 51 repas servis par jour.

Mme Leclercq ajoute que le Pays du Giennois, dans le cadre de l'approvisionnement des cantines par des producteurs locaux, propose un catalogue répertoriant ces professionnels. Mme BOURY répond que la cantinière dispose de cet outil et que la cantine fait régulièrement appel à des producteurs locaux (fromages, charcuterie.....).

M. Mendak déplore le peu de réunions de la commission voirie, Monsieur le Maire répond que l'adjoint en charge de cette commission est malheureusement indisponible depuis quelques mois.

**Le Maire,**  
Guy Massé